

# LECTRA

Société Anonyme au capital de € 27 682 754  
Siège social : 16-18 rue Chalgrin – 75016 Paris  
300 702 305 R.C.S. Paris

## **Descriptif du programme de rachat d'actions propres à autoriser par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2011**

*En application des dispositions des articles 241-1 à 241-6 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers ainsi que du Règlement Européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003 entré en vigueur le 13 octobre 2004, et des dispositions de l'article L. 451-3 du Code monétaire et financier, le présent descriptif a pour objet de décrire les objectifs et modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société, soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2011.*

*Le présent descriptif est mis à la disposition des actionnaires sur le site Internet de la société ([www.lectra.com](http://www.lectra.com)) ainsi que sur celui de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Une copie peut également être obtenue sans frais par courrier à l'adresse suivante : Lectra, Service Relations Investisseurs, 16-18 rue Chalgrin, 75016 Paris.*

### **1. Part du capital et répartition par objectif des titres détenus par la société au 28 février 2011**

Au 28 février 2011, la société détenait, dans le seul cadre du contrat de liquidité géré par SG Securities (Paris) (groupe Société Générale), 68 738 de ses propres actions achetées au cours moyen de € 3,99, soit 0,2 % du capital.

### **2. Objectif du programme de rachat**

L'objectif unique du programme est l'animation du marché, qui sera réalisée par un prestataire de services d'investissement intervenant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI ou à toute autre charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

### **3. Modalités**

#### **3.1 Part maximale du capital et nombre maximal des titres que la société se propose d'acquérir**

Ce programme portera, comme précédemment, sur un nombre variable d'actions, tel que la société ne vienne pas à détenir, compte tenu des titres en stock, plus de 10 % du capital social actuel (représentant 2 853 892 actions à la date d'établissement du présent rapport) ajusté en fonction des opérations l'affectant, le cas échéant, postérieurement à la date de l'Assemblée du 29 avril 2011. A cet égard, il est précisé qu'en tout état de cause, ce programme ne permettra pas de détenir un nombre d'actions correspondant à 10 % du capital social actuel.

### 3.2 **Prix maximum d'achat et montant maximal autorisé des fonds pouvant être engagés**

Le prix maximum d'achat est fixé à douze euros (€ 12).

Le montant maximal autorisé des fonds pouvant être engagés dans le programme de rachat d'actions est fixé à deux millions cinq cent mille euros (€ 2 500 000).

Ces montants s'entendent hors frais de Bourse. Le prix susmentionné sera ajusté par le Conseil d'Administration en cas de détachement d'un droit de souscription ou d'attribution ou dans les cas d'opérations en capital ayant une incidence sur la valeur de l'action.

Les actions pourront être rachetées en tout ou partie par intervention sur le marché ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs, par recours à des bons ou valeurs mobilières donnant droit à des actions de la société dans les conditions prévues par l'Autorité des Marchés Financiers et aux époques que le prestataire de services d'investissement intervenant dans le cadre d'un contrat de liquidité agissant sur délégation du Conseil d'Administration appréciera.

### 3.3 **Caractéristiques des titres concernés par le programme de rachat**

Les actions ordinaires Lectra sont cotées au compartiment C de NYSE Euronext.

Code ISIN : FR0000065484

### 3.4 **Durée du programme de rachat**

Le programme a une durée de dix-huit mois à compter de la date de l'Assemblée, soit jusqu'au 29 octobre 2012 inclus.

## TABLEAU DE DECLARATION SYNTHETIQUE

**Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres  
du 1<sup>er</sup> mai 2010 au 28 février 2011**

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte : 0,2 % Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois : 0 Nombre de titres détenus en portefeuille : 67 738 Valeur comptable du portefeuille : € 274 555,28 Valeur de marché du portefeuille : € 383 558,04						
	Flux bruts cumulés <sup>(1)</sup>		Position ouvertes au jour du dépôt de la note d'information			
	Achat	Ventes / transferts	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Nombre de titres	105 887	Ventes : 474 943 Transferts : 0	<i>Options d'achat achetées</i>	<i>Achats à terme</i>	<i>Options d'achat vendues</i>	<i>Ventes à terme</i>
Échéance maximale moyenne			-	-	-	-
Cours moyen de la transaction	3,44 €	Ventes : 3,86 € Transferts : 0				
Prix d'exercice moyen	-	-	-	-	-	-
Montants	363 827,57 €	1 833 544,60 €				

<sup>(1)</sup> Opérations réalisées dans le cadre d'un contrat de liquidité, géré par SG Securities (Paris) (groupe Société Générale).